



PROGRAMME NATIONAL DE SPRINT DE PLAGE DE RCA 2024

DIRECTIVES TECHNIQUES DE LA RÉGATE DES ESSAIS DE SÉLECTION

Ces directives techniques décrivent les exigences d'admissibilité des compétiteurs, le type d'épreuves, le format de progression et l'infrastructure d'une régates d'essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA. Ce document a pour but d'établir un cadre de référence des attentes en matière d'accueil pour le comité d'organisation local (COL) établi avec RCA par le biais du document sur les directives pour l'accueil et la candidature afin d'assurer une expérience de haute qualité aux participants.

Le Code de course de RCA s'applique à l'organisation et au fonctionnement de la régates d'essais de sélection nationale de RCA. Si nécessaire, les règlements de sprint sur plage de World Rowing (voir *World Rowing Rule Book Appendix R19 - Beach Sprint Rowing Regulations p. 337*) doivent être utilisés, auquel cas une exception au Code de course de RCA doit être demandée dans le cadre de la demande de sanction. Tous les athlètes, les assistants, les gestionnaires, les entraîneurs et les membres du COL doivent être familiarisés avec le Code de course de RCA et de World Rowing.

Le sprint de plage est une course par élimination directe, avec un court sprint le long de la plage, 250 m d'aviron et un virage à 180 degrés avant de ramener pour revenir sur la plage et sprinter jusqu'à la ligne d'arrivée. Les compétitions sont structurées de manière à ce que les athlètes qui progressent soient obligés de faire la course plusieurs fois dans un court laps de temps. Cette discipline de l'aviron permet de tester la puissance et la force, ainsi que les compétences et les performances en aviron de mer dans un contexte de fatigue.

Le sprint de plage est une course rapide et emballante, ce qui doit se refléter dans l'atmosphère de l'événement. Une musique entraînante diffusée tout au long de l'événement permet aux athlètes de garder leur énergie et incite les spectateurs à se joindre à l'événement. Parallèlement à la musique, un(e) annonceur(euse) désigné(e) commente les courses au fur et à mesure et fournit des informations générales sur la discipline et sur chacun des concurrents dans les courses en duels.

1. But de la régates des essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA

- 1.1. La régates des essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA a pour but de sélectionner les personnes qui représenteront le Canada aux Finales de sprint de plage de World Rowing 2024, qui se tiendront à Gênes, en Italie.

2. Objectifs de la régates des essais de sélection nationale de RCA

- 2.1. La régates des essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA devrait se dérouler sur deux jours, les deux jours étant réservés à la compétition.
- 2.2. Les essais de sélection doivent offrir un environnement de haute performance qui s'inspire largement d'une compétition de World Rowing (WR).
- 2.3. L'environnement, l'eau et le climat de la plage doivent être identiques à ceux des prochains Championnats de sprint de plage de World Rowing (ou d'autres événements internationaux pour lesquels la sélection est faite).
- 2.4. Le comité d'organisation local de la régates d'essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA devrait avoir la capacité et l'intérêt de s'associer à RCA et à toute autre expertise technique (p. ex. l'Institut canadien du sport) pour offrir un camp de plusieurs jours avant la régates. Les objectifs de ce camp devraient inclure l'entraînement des athlètes, les tests des athlètes et le développement technique pour les entraîneurs, les athlètes et les assistants.

3. Bulletin de l'événement et photographie

- 3.1. Le COL préparera un bulletin décrivant les principaux détails pour les athlètes, les entraîneurs et les équipes.
- 3.2. Le bulletin doit être publié au moins un mois avant la date de compétition.
- 3.3. Le COL prendra les dispositions nécessaires pour qu'un(e) photographe filme l'événement, sauf indication contraire de RCA.

4. Droit d'inscription

- 4.1. La régates des essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA ne sera ouverte qu'aux inscriptions des clubs membres de RCA (club).
- 4.2. Tous les athlètes, les assistants et les entraîneurs sont assujettis au processus de plainte de Sport sans abus et devront remplir un formulaire de consentement avant d'arriver sur place à la régates des essais de sélection nationale de sprint de plage de RCA.
- 4.3. Les équipages composites sont autorisés dans les épreuves de deux de couple (2x). Chaque équipage de deux de couple (2x) peut être composé de n'importe quelle combinaison d'athlètes représentant n'importe quel club.
- 4.4. Les athlètes doivent ramer dans les couleurs de leur club respectif, notamment quand ils concourent dans des embarcations mixtes. Le club fournira aux athlètes la tenue de couleur appropriée pour toutes les courses et peut choisir de fournir les embarcations.
- 4.5. Il n'y a pas de limite au nombre d'athlètes par club ni au nombre d'inscriptions qu'un club peut faire dans une épreuve.
- 4.6. Il n'y a pas d'âge minimum ou maximum pour concourir.
- 4.7. Les clubs membres de RCA ou les athlètes eux-mêmes doivent payer leurs droits d'inscription respectifs. En cas d'équipages mixtes, un club ou un

individu paie la totalité des droits d'inscription, l'autre partie étant responsable du remboursement de sa part des droits d'inscription à l'autre partie.

- 4.8. Les inscriptions se font en ligne sur RegattaCentral.
- 4.9. Les inscriptions des clubs membres de RCA ou des particuliers sont ouvertes jusqu'à 10 jours avant l'événement. Les inscriptions tardives sont acceptées après cette date, moyennant un frais fixe, jusqu'à 12 heures le mercredi précédant l'événement.
- 4.10. L'événement des essais de sélection nationale est un événement ouvert, mais les athlètes qui souhaitent être pris en considération pour la sélection doivent avoir participé à au moins un événement local avant les essais de sélection nationale. D'autres exigences liées à la sélection seront décrites dans le document de sélection pour le sprint de plage.

5. Assistants

- 5.1. Chaque équipage est assisté par deux (2) assistants d'embarcations. Ces derniers forment une partie importante de l'équipe et devraient être présents aux séances d'entraînement et être formés et incorporés à tous les éléments de la compétition. Les assistants d'embarcations sont là pour soutenir l'embarcation, ils sont responsables de vérifier et de préparer l'embarcation après la sélection du couloir, de s'assurer que celle-ci est sous contrôle quand l'athlète entre et sort, et de la retirer de l'eau immédiatement. Bien que ce ne soit pas une exigence de World Rowing, les assistants d'embarcations peuvent aussi être responsables de diriger l'équipage et de guider l'athlète à l'arrivée. Les assistants d'embarcations doivent connaître les caractéristiques de la plage (comme les courants de retour, les vagues déferlantes, la faune locale et la manière d'appeler à l'aide), savoir comment soulever l'embarcation en toute sécurité et avoir passé le test de natation, conformément aux exigences de leur club. S'ils ne sont pas de bons nageurs, ils doivent porter un VFI.

6. Épreuves

- 6.1. Les épreuves de la régata des essais de sélection nationale de sprint de plage sont au minimum les suivantes :

OUVERT	MOINS DE 19 ANS	ADAPTIF/PARA
CW1x	CJW1x	Inclusion Mixte 2x*
CM1x	CJM1x	
CMix2x	CJW2x	
	CJM2x	
	CJMix2x	

*Les comités d'organisation locaux sont encouragés à proposer une épreuve Inclusion Mixte 2x. L'épreuve sera composée d'un(e) rameur(euse) classé(e) Adaptatif/Para (pas de siège fixe, donc PR3 ou ID) et d'un(e) rameur(euse) valide.

Le (ou la) rameur(euse) Adaptatif/Para peut être assis(e) dans l'embarcation avant le début de la course et n'a donc pas besoin de monter rapidement dans l'embarcation. Le genre de l'athlète Adaptatif/Para n'est pas prescrit tant qu'un(e) athlète dans l'embarcation est un homme et l'autre une femme.

- 6.2. D'autres épreuves du sprint de plage seront organisées à la discrétion du comité d'organisation local :

OUVERT	MOINS DE 19 ANS
CW2x	CJW4x+
CM2x	CJM4x+
CW4x+	CJMix4x+
CM4x+	
CMix4x+	

7. Informations sur les courses

- 7.1. Après la clôture des inscriptions, le modèle de progression sera confirmé pour chaque épreuve. En général, le modèle de progression du sprint de plage de World Rowing sera utilisé pour le nombre approprié d'inscriptions dans l'épreuve respective.
- 7.2. Le tirage au sort sera disponible sur RegattaCentral 48 heures avant la première course.
- 7.3. Il est prévu qu'un tableau de progression soit affiché dans un endroit central et accessible sur le site de la compétition, et que les résultats de la course soient affichés dès qu'ils sont vérifiés officiellement.

8. Réunions

- 8.1. Une réunion préliminaire des entraîneurs et des participants se tiendra le soir précédant le début des courses.
- 8.2. Une réunion obligatoire entre les entraîneurs et les participants aura lieu deux heures avant le début de la première course. Cette réunion présentera les conditions météorologiques, de vent ainsi que les informations relatives aux courses.

9. Équipement

- 9.1. Les embarcations de course de skiff doivent provenir du même fabricant et être d'un niveau et d'un âge similaires. Les embarcations en duo doivent provenir du même fabricant et être d'un niveau et d'un âge similaires.
- 9.2. Idéalement, les essais de sélection devraient comporter six (6) embarcations skiff et quatre (4) embarcations de deux, mais un minimum de quatre (4) de chaque est suffisant pour organiser les essais de sélection.
- 9.3. Les embarcations peuvent être fournies par le COL ou par les athlètes et/ou les clubs. L'envergure de chaque embarcation sera fixée pour la durée de l'épreuve et sera spécifiée par le COL (ou par RCA si cela fait partie du processus de sélection).

10. Médailles

- 10.1. Des médailles seront remises aux athlètes ayant terminé en première, deuxième et troisième position dans chaque épreuve. Dans le cas où il y a trois équipages ou moins dans une épreuve, les médailles seront remises à tous les arrivants. Le COL peut également remettre un objet d'appréciation aux athlètes arrivés de la première à la troisième place.

11. Exigences en matière d'infrastructure du site - dispositions minimales

- 11.1. Le parcours de sprint de plage doit être composé de deux sections : une section terrestre et une section aquatique avec des conditions qui imitent la (les) compétition(s) internationale(s) pour laquelle (lesquelles) les athlètes sont sélectionnés.
 - 11.1.1. La partie terrestre consiste en un sentier d'environ 50 m sur la plage jusqu'au bord de l'eau.
 - 11.1.2. La partie aquatique du parcours sera composée de deux couloirs, un couloir rouge et un couloir jaune, distants de 25 mètres. Chaque couloir aura une longueur de 250 mètres avec trois bouées (placées à environ 85m + 85m + 80m). Les équipages slaloment autour des bouées et reviennent directement sur la plage. Le coureur désigné sautera alors de l'embarcation et courra jusqu'à 50 mètres de la ligne d'arrivée et saisira le drapeau/le bâton/appuiera sur un bouton/traversera un ruban, etc. pour terminer la course. Note : Le parcours reflétera l'*option 2*, le modèle « *Slalom out / Straight back* » (voir *World Rowing Rule Book Appendix R19 - Race Format - Regulation 10.d.i.2 p. 340* et *Annex B - Option 2 pg. 342*).
- 11.2. Un parcours composé de trois bouées lâchées individuellement par couloir, un couloir étant rouge et l'autre jaune. Pour des raisons de sécurité et de visibilité, les bouées utilisées pour marquer les points de virage doivent être gonflables ou d'un autre type de surface souple qui ne causera pas de dommages aux embarcations et à l'équipement, et doivent avoir une hauteur d'environ 150 cm chacune. Les deux premières bouées de chaque couloir à partir de la plage doivent avoir un diamètre d'environ 30 cm et la bouée de virage la plus éloignée doit avoir un diamètre compris entre 50 et 100 cm. Les trois bouées d'un couloir doivent être de la même couleur.
- 11.3. Un système de chronométrage de la régata (y compris le recours à des bénévoles) qui fournit les temps de course écoulés et les temps d'arrivée doit être mis en place.
- 11.4. Deux (2) **bateaux à moteur de sécurité** et des pilotes pour fournir une « zone de patrouille » sécurisée à environ 350 mètres du rivage et 350 mètres de large à l'intérieur de laquelle le parcours sera tracé. En général, un seul bateau suffit pour les zones peu fréquentées. Les épreuves se déroulant dans des zones à forte affluence doivent consulter le juge-arbitre en chef pour déterminer si des bateaux supplémentaires sont nécessaires.
- 11.5. Le nombre et le type de bateaux de sécurité doivent être adaptés aux conditions d'eau, de vent et de météo de chaque site.

- 11.6. Un bateau à moteur approprié (et son ou sa pilote) pour les **juges-arbitres responsables** d'arbitrer l'épreuve. En général, un bateau suffit, mais le COL consultera le ou la juge-arbitre en chef pour déterminer si des bateaux supplémentaires sont nécessaires.
- 11.7. Un **service de premiers soins** de base est présent sur le site pendant toute la durée de l'événement (et pendant les heures d'entraînement) pour apporter une aide d'urgence aux premiers intervenants, y compris en assurant la liaison avec les autorités locales appropriées (police/garde-côtes/hôpitaux, etc.) pour veiller à ce qu'elles soient informées de l'événement et pour rassembler les meilleures connaissances locales concernant le lieu de l'événement.
- 11.8. Un **système d'amplification** mobile est disponible tout au long de l'événement (course et entraînement) pour diffuser de la musique et faire des annonces. Afin d'imiter les Championnats de sprint de plage de World Rowing, la musique doit être diffusée pendant toute la durée de la compétition et l'annonce de l'action au fur et à mesure est encouragée. Idéalement, deux haut-parleurs avec des supports sont disponibles.
- 11.9. Jusqu'à 10 radios - utilisables sur place pendant toute la durée de l'événement.
- 11.10. Le COL devra fournir des abris adéquats aux athlètes et aux officiels. L'idéal est de prévoir des tentes pour les athlètes, les arbitres, les bénévoles et les services médicaux, ainsi qu'un nombre suffisant de tables et de chaises.
- 11.11. Une arche gonflable pour indiquer le départ et l'arrivée de la course.
- 11.12. Espace réservé au personnel de RCA et à la tente de marchandises de RCA.
- 11.13. Si le lieu est éloigné des toilettes publiques ou des installations et services d'un club sportif, un minimum de trois toilettes portables doit être fourni.
- 11.14. Le site doit prévoir la présence de quatre à six ergomètres pour permettre aux athlètes de s'échauffer et de récupérer.